

La Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina (SOFIGIB), Etablissement Financier agréé par la Commission Bancaire de l'UMOA, et spécialisé dans la gestion de fonds de garantie, a été constituée à l'initiative de l'Etat et des établissements de crédit (Banques et Etablissements Financiers) du Burkina Faso, pour la promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Petites et Moyennes Industries et Très Petites Entreprises (PME/PMI/TPE) en leur facilitant l'accès au financement par l'octroi des garanties.

Son capital social est de un milliard deux cent millions (1 200 000 000) FCFA.

L'actionnariat est actuellement composé :

- de l'Etat burkinabé par l'intermédiaire du Fonds Burkinabé de Développement Économique et Social (FBDES) ;
- de onze (11) Banques burkinabé ;
- de quatre (04) Etablissements Financiers burkinabé ;
- de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) ;
- de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) ;
- de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurances (SONAR).

A cet égard, elle constitue un outil commun à tout le système financier burkinabé.